



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CAPEPS

Question écrite n° 5351

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le mécontentement très vif des représentants des enseignants d'EPS au sujet de la fermeture du concours du CAPEPS interne pour la session 2008. En effet, plus de 2 000 enseignants d'EPS sont actuellement vacataires et contractuels sans espoir de titularisation. C'est pourquoi ils souhaitent une réouverture du CAPEPS interne. Il lui demande ses intentions en la matière. - Question transmise à M. le ministre de l'éducation nationale.

Texte de la réponse

La prise en compte des écarts entre les besoins d'enseignement en EPS et le nombre de professeurs d'EPS (570 professeurs en « sureffectif » à la rentrée 2005) a conduit à diminuer les recrutements en éducation physique et sportive. Ouvert pour permettre aux agents non titulaires d'intégrer les corps de l'enseignement, le concours interne du CAPEPS ne jouait plus que marginalement ce rôle. Alors que pour la session 2005 les contractuels et les vacataires du second degré ne représentaient déjà que 25 % des candidats présents, pour la session 2006 ils n'en représentaient plus que 18 %. Aussi, le concours a été fermé en 2007. Pour 2008, compte tenu d'une part de la nécessité de poursuivre le rapprochement entre l'offre d'enseignement et les besoins, et d'autre part, de la très faible proportion de non-titulaires parmi les enseignants en EPS (0,12 % des enseignants devant élèves, contre 1,21 % pour l'ensemble des disciplines de l'enseignement général et technique), le concours interne du CAPEPS restera fermé.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5351

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 septembre 2007, page 5761

Réponse publiée le : 11 décembre 2007, page 7845